

PROCÈS-VERBAL DE LA 217^e RÉUNION DU CONSEIL D'INGÉNIEURS CANADA

12 décembre 2022, de 10 h à 17 h (HE)

Réunion virtuelle | via Zoom

Administratrices et administrateurs présents :	
K. Baig, présidente, Québec N. Hill, présidente élue, Ontario D. Chui, président sortant, Ontario A. Anderson, Yukon A. Arenja, Ontario E. Barber, Saskatchewan A. Baril, Québec C. Bellini, Ontario V. Benz, Alberta G. Connolly, Île-du-Prince-Édouard C. Cumming, Nouvelle-Écosse	A. English, Colombie-Britannique S. Jha, Territoires du Nord-Ouest et Nunavut T. Joseph, Alberta D. Nedohin-Macek, Manitoba M. Rose, Nouveau-Brunswick D. Spracklin-Reid, Terre-Neuve et Labrador M. Sterling, Ontario N. Turgeon, Québec J. Van der Put, Alberta M. Wrinch, Colombie-Britannique
Administrateurs absents :	
N. Avila, Alberta	M. Belletête, Québec
Conseiller présent :	
P. Mann (pour L. Daborn, présidente, Groupe des chefs de direction)	
Subordonnés directs :	
M. A. Hodges, présidente, BCCAG P. Klink, présidente, BCAPG	G. McDonald, chef de la direction E. Spence, avocate-conseil et secrétaire générale
Observateurs et invités	
D. Abrahams, membre du personnel, PEO M. Adams, président, Engineers & Geoscientists BC N. Colucci, président, PEO L. Doig, présidente, APEGA S. Holmes, directrice générale et registraire, APEGS S. Hungate, vice-président, Advocacy, Engineering Student Societies' Council of Ontario (ESSCO)	J. Landrigan, chef de la direction et registraire, Engineers PEI M. Paul-Elias, présidente, AIGNB R. Roy, nouveau président, AIGNB H. Yang, chef de la direction et registraire, Engineers & Geoscientists BC
Membres du personnel présents :	
J. Bard Miller, gestionnaire, Gouvernance et Services au conseil J. Chou, coordonnatrice de la gouvernance R. Gauthier, adjointe de direction L. Go, avocat-conseil C. Mash, gestionnaire par intérim, Gouvernance et Services au conseil R. Melsom, gestionnaire, BCCAG D. Menard, directeur, Finances	M. Ouellette, gestionnaire, Planification stratégique et opérationnelle S. Price, vice-présidente directrice, Affaires réglementaires J. Sendrowicz, spécialiste en planification, événements et conduite du changement J. Southwood, vice-présidente, Affaires générales et Partenariats stratégiques H. Theelen, directrice, Planification stratégique et Excellence organisationnelle M. Warken, gestionnaire, BCAPG

1. Ouverture de la réunion

1.1 Ouverture de la réunion et adoption de l'ordre du jour

La présidente K. Baig ouvre la réunion à 10 h (HE). Elle accueille les participants et reconnaît le territoire ancestral.

Motion 2022-12-1D

Présentée et appuyée

QUE l'ordre du jour de la réunion soit adopté et que la présidente de la séance soit autorisée à modifier, au besoin, l'ordre des discussions.

Adoptée

La liste des participants est affichée, et les personnes non inscrites sont invitées à s'identifier. Les règles et normes de la réunion, qui figurent dans le cahier de travail, sont passées en revue.

K. Baig présente une minute de diversité portant sur les 16 jours d'activisme contre la violence fondée sur le sexe qui ont eu lieu du 25 novembre au 10 décembre et comprenaient la commémoration annuelle de la tuerie perpétrée à l'École Polytechnique en 1989. Au Canada, 30 % des femmes, 8 % des hommes et 59 % des personnes transgenres et s'identifiant à divers genres âgés de plus de 15 ans ont déjà été agressés sexuellement. La présidente encourage les participants à réfléchir à la manière dont leurs actions personnelles pourraient réduire la violence dans la société. Des ressources sur la violence fondée sur le sexe ont été mises à disposition dans les pages documentaires du site Web d'Ingénieurs Canada.

1.2 Déclaration de conflits d'intérêts

Aucun conflit n'est déclaré. On rappelle aux participants qu'ils peuvent, le cas échéant, déclarer tout conflit d'intérêts n'importe quand au cours de la réunion.

1.3 Examen de la réunion précédente

a) Liste des mesures de suivi

La liste a été distribuée à l'avance. On indique que les mesures en suspens seront traitées au point 4.4 ou ont été examinées plus avant par le conseil depuis qu'elles ont été notées.

En plus de la liste des mesures de suivi, K. Baig signale au conseil que les présidentes du BCAPG et du BCCAG ont confirmé qu'elles demanderaient officiellement au Comité sur la gouvernance de revoir la durée du mandat des membres de leurs comités si cela est nécessaire.

b) Liste de présence des membres du conseil

La liste en date du 28 novembre 2022 a été distribuée à l'avance. On indique que les futures présentations de la liste de présence préciseront que D. Spracklin-Reid et E. Barber ont assisté à la réunion de septembre 2022 du BCAPG.

2. Rapports de la direction

2.1 Rapport de la présidente

K. Baig indique que depuis la dernière réunion du conseil, elle :

1) s'est concentrée sur la question des obstacles aux programmes internationaux d'échanges d'étudiants, et

2) a assisté au Sommet Excellence Canada le 7 novembre 2022, pour célébrer l'agrément de niveau Or récemment obtenu par Ingénieurs Canada par rapport à la norme *Excellence, innovation et bien-être* d'Excellence Canada.

Aucune question n'est soulevée.

2.2 Rapport du chef de la direction

G. McDonald indique que ses courriels hebdomadaires aux parties prenantes contiennent toutes les informations pertinentes et qu'il n'a rien à ajouter. Aucune question n'est soulevée.

2.3 Rapport intermédiaire de rendement stratégique - TR3

G. McDonald présente le rapport intermédiaire distribué à l'avance sur les progrès réalisés dans l'exécution du Plan stratégique 2022-2024. Toutes les priorités sont en bonne voie, à l'exception de la Priorité stratégique 1.3, *Soutenir la réglementation des nouveaux domaines d'exercice du génie* (PS1.3), dont les activités ont été retardées en raison d'un manque de personnel. Les postes sont maintenant pourvus et le rapport sur le génie énergétique est en cours d'élaboration. La PS1.3 restera en jaune pendant le reste de la période de rapport afin de refléter ce retard. Aucune question n'est soulevée au sujet du rapport.

3. Ordre du jour de consentement

On indique qu'une correction doit être apportée au plan de consultation du conseil qui a été distribué à l'avance. L'une des deux consultations sur la priorité *Renforcer la collaboration et l'harmonisation* se tiendra en marge des réunions de l'automne 2023 à Ottawa, tandis que l'autre consultation sera organisée dans les régions entre janvier et juin.

3.1 Approbation du procès-verbal

QUE le procès-verbal de la réunion du conseil du 29 septembre 2022 soit approuvé.

3.2 Approbation des plans de travail des comités

- a) QUE le conseil approuve le plan de travail 2023 du BCAPG.
- b) QUE le conseil approuve le plan de travail 2023 du BCCAG.

3.3 Plan de consultation du conseil

QUE le conseil approuve le Plan de consultation du conseil pour 2023.

3.4 Direction du BCAPG

QUE le conseil approuve la nomination des membres dirigeants du BCAPG pour la période du 1^{er} juillet 2023 au 30 juin 2024, comme suit :

- Jeff Pieper à titre de vice-président
- Pemberton Cyrus à titre de président
- Paula Klink à titre de présidente sortante

3.5 Direction du BCCAG

QUE le conseil approuve la nomination des membres dirigeants du BCCAG pour la période du 1^{er} juillet 2023 au 30 juin 2024, comme suit :

- Sam Inchasi à titre de vice-président
- Frank Collins à titre de président
- Margaret Anne Hodges à titre de présidente sortante

Motion 2022-12-2D

Présentée et appuyée

QUE les motions de l'ordre du jour de consentement (3.1 à 3.5) soient approuvées au moyen d'une seule motion.

Adoptée

4. Affaires/décisions du conseil

4.1 Budget 2023 et cotisation par personne pour 2025

A. Arjan, président du Comité des finances, d'audit et de gestion des risques (FAGR), présente ce point, soulignant les aspects qui ont changé depuis la présentation de l'ébauche de budget 2023 en septembre. Aucune question n'est soulevée au sujet du budget et de la recommandation concernant la cotisation par personne.

Motion 2022-12-3D

Présentée et appuyée

1. QUE le conseil approuve, sur recommandation du Comité FAGR, le budget 2023 comprenant un budget opérationnel de 12,3 millions \$ et un budget de projet de 4,5 millions \$.

2. QUE le conseil recommande aux membres que la cotisation par personne pour 2025 soit maintenue à 8 \$ par inscrit, sur recommandation du Comité FAGR.

Adoptée par la majorité requise des deux tiers

4.2 Révision des politiques du conseil

A. English, présidente du Comité sur la gouvernance, donne un aperçu des révisions de douze (12) politiques du conseil recommandées par le comité. Elle rappelle que le Comité sur la gouvernance continue d'examiner la politique 7.13, *Vaccination pour les réunions en personne* (la « politique 7.13 ») à chacune de ses réunions en raison de la nature évolutive de la pandémie. Le comité préconise que la politique soit révisée afin de refléter la recommandation de Santé Canada selon laquelle les Canadiens devraient recevoir des doses de rappel de leurs vaccins. Cette recommandation tient compte des changements apportés aux directives du gouvernement, qui reconnaissent que les gens en sont à différentes étapes de vaccination, ainsi que les défis qui en découlent pour l'application de la politique. Le comité recommande également au conseil d'abroger la politique 7.13 lors de sa réunion de février. Les commentaires suivants sont formulés :

- Si la politique 7.13 reste en place jusqu'en février, cela risque-t-il d'entrer en conflit avec les directives du gouvernement et causer du mécontentement chez certaines des personnes auxquelles la politique s'applique? A. English précise que le comité a accepté de maintenir en place la politique 7.13 jusqu'en février parce qu'elle recommande minimalement que les gens restent à jour dans leurs doses de rappels.

Motion 2022-12-4D

QUE le conseil approuve les politiques révisées suivantes, sur recommandation du Comité sur la gouvernance :

i. 1.4, Plan stratégique

ii. 1.5, À propos de ce manuel

iii. 4.7, Surveillance du chef de la direction

iv. 4.11, Délégation conseil-direction

v. 4.13, Évaluation des administrateurs

vi. 5, Devoirs et contraintes du chef de la direction

vii. 5.4, Communication et soutien au conseil

viii.5.5, Protection des biens

ix. 6.2, Évaluation des présidents du conseil, des comités et des groupes de travail

x. 7.11, Consultation

xi. 6.12, Mandat du Comité RH

xii. 7.13, Vaccination pour les réunions en personne

Adoptée par la majorité requise des deux tiers

4.3 Évaluation des président.e.s

M. Wrinch, président du Comité RH, présente le contenu du sondage d'évaluation des président.e.s pour approbation par le conseil. Il indique que les président.e.s de comités reçoivent principalement les commentaires qui les concernent lors d'une discussion informelle en table ronde à la fin de

chaque réunion de comité et dans la foulée du sondage annuel d'évaluation des président.e.s. Il est proposé de tenir le sondage à mi-parcours du mandat d'un an des président.e.s.

Les commentaires suivants sont formulés :

- Les résultats de l'évaluation annuelle sont communiqués aux président.e.s par le président élu ou la présidente élue à des fins de développement pour leurs rôles actuels et futurs.
- Aucune évaluation de suivi n'est actuellement effectuée pour mesurer le développement des président.e.s depuis leur évaluation initiale.
- Le fait que ce soit le président élu ou la présidente élue qui fournisse des commentaires sur l'évaluation a été intentionnellement inclus dans la politique comme un moyen permettant à la personne qui occupe ce rôle d'établir des relations avec ses collègues membres du conseil; toutefois, le Comité RH reconnaît que les capacités respectives de chaque président.e élu.e à transmettre les résultats de l'évaluation aux président.e.s ont une incidence sur le succès global du processus d'évaluation.
- Un membre du conseil souligne l'importance de fournir des commentaires positifs au cours de ces exercices, en s'assurant qu'ils portent expressément sur ce que les personnes font bien et avec confiance.

Motion 2022-12-5D

QUE le conseil d'Ingénieurs Canada approuve le contenu du sondage d'évaluation des président.e.s, sur recommandation du Comité RH.

Adoptée

4.4 Mise à jour sur les programmes internationaux d'échanges d'étudiants (à titre d'information pour discussion)

D. Spracklin-Reid, administratrice nommée au BCAPG, et P. Klink, présidente du BCAPG, présentent ce point à titre d'information. À la suite de la discussion approfondie tenue par le conseil, et de sa demande formulée lors de la réunion de septembre, le BCAPG envisagera une exception provisoire pour les étudiants qui participent à des programmes d'échanges internationaux lors de sa réunion du 3 février. La recommandation du BCAPG sera ensuite soumise à l'approbation du conseil d'Ingénieurs Canada à sa réunion du 23 février.

P. Klink explique qu'étant donné que les normes d'agrément sont interdépendantes et que cette exception concerne plusieurs normes et politiques, l'approbation de l'exception provisoire donnera lieu à une annexe distincte dans les *Normes et procédures d'agrément du BCAPG pour 2023*. Elle souligne les risques potentiels de cette exception, qui ont également été abordés lors de la réunion du conseil de septembre et seront documentés de façon plus détaillée dans les documents qui seront soumis au conseil en février. Elle indique également qu'à l'heure actuelle, le nombre d'étudiants qui participent à des échanges internationaux est faible, et que ceux qui ont accès à cette possibilité doivent toujours satisfaire aux exigences établies par leur établissement d'enseignement d'attache. Les commentaires suivants sont formulés :

- Un membre du conseil demande comment chacun des risques énumérés pourrait être atténué.
- En ce qui concerne l'exception, elle resterait en place jusqu'en 2027, ou jusqu'à ce qu'une solution plus permanente soit élaborée :
 - On s'attend à ce que, grâce aux efforts déployés dans le cadre de la PS1.1, le BCAPG comprendra mieux le rôle du permis d'exercice dans l'enseignement du génie d'ici 2025. Si le BCAPG n'obtient pas les avis requis à ce chapitre, il mettra sur pied un groupe de travail

chargé d'examiner la question de façon plus approfondie et de formuler une résolution d'ici 2027.

- Si l'exception provisoire est approuvée, le BCAPG continuera de la surveiller et de déterminer les mesures de succès, et ce travail pourrait mener à une solution plus permanente à cet obstacle.
- On demande si un risque d'incohérence pourrait découler de l'exception. En réponse, P. Klink fait remarquer que le BCAPG n'agrée pas les programmes seulement en fonction de la norme de l'Accord de Washington. Une question fondamentale qui se pose actuellement dans le cadre du travail lié à la PS1.1 est de savoir si la rigueur du système d'agrément doit être maintenue.
- J. Landrigan indique que le Groupe des chefs de la direction pourrait aider le conseil en examinant les risques associés à cette question et en fournissant les points de vue des organismes de réglementation préalablement à la décision du conseil.

Les administrateurs et administratrices sont encouragés à prendre part à la réunion du 3 février du Bureau d'agrément pour assister aux délibérations sur cette question. On remercie P. Klink pour les efforts déployés dans ce dossier.

SUIVI : K. Baig contactera L. Daborn au sujet de la présentation par le Groupe des chefs de la direction d'une analyse des risques liés à la réduction des obstacles aux échanges internationaux par le biais d'une exception provisoire, et ce, avant la discussion du conseil qui se tiendra le 23 février.

5. Rapports

Les comités du conseil présentent leurs comptes rendus, les présentations à l'appui étant accessibles dans le site d'Ingénieurs Canada et dans les dossiers de documents de réunion des administrateurs et administratrices dans OnBoard.

5.1 BCAPG

P. Klink présente le compte rendu au nom du BCAPG. Les membres du conseil qui n'ont jamais participé à une visite d'agrément sont encouragés à se porter volontaires pour cet exercice. Aucune question n'est soulevée.

5.2 BCCAG

M. A. Hodges présente le compte rendu au nom du BCCAG. Un intervenant demande si le BCCAG utilise la technologie virtuelle pour accélérer la réalisation de certains projets en cours. On explique que, bien que les comités du BCCAG utilisent la technologie virtuelle pour se réunir rapidement, le délai plus long prévu pour l'élaboration des produits du BCCAG (documenté dans la politique du conseil 9.2, *Produits du Bureau des conditions d'admission*) garantit des résultats solides et devrait être respecté.

5.3 Comité FAGR

A. Arenja présente le compte rendu au nom du Comité FAGR. Aucune question n'est soulevée.

5.4 Comité sur la gouvernance

A. English présente le compte rendu au nom du Comité sur la gouvernance. Elle indique que le comité se réunira en janvier pour poursuivre l'ordre du jour de sa réunion du 24 novembre, afin d'examiner la question des observateurs aux réunions du conseil. On remercie les membres du comité d'avoir accepté cette réunion non planifiée. Aucune question n'est soulevée.

5.5 Comité des ressources humaines (RH)

M. Wrinch présente le compte rendu au nom du Comité des ressources humaines. Aucune question n'est soulevée.

5.6 Groupe de travail sur la planification stratégique (GTPS)

N. Hill présente le compte rendu au nom du GTPS. Aucune question n'est soulevée.

5.7 Groupe de travail sur la collaboration (GTC)

C. Bellini fait le point sur les activités du GTC. Il félicite ses collègues du groupe de travail pour leur engagement et leur travail assidu en vue des consultations prévues en 2023.

Un membre du conseil souligne l'importance de l'harmonisation, à savoir qu'en tant qu'ingénieur au Canada, il devrait être facile de faire une demande et de payer une cotisation pour exercer dans n'importe quelle province ou n'importe quel territoire. C. Bellini répond qu'il s'agit de questions délicates à examiner au fur et à mesure que le groupe de travail poursuivra ses travaux, et qu'il faudra surtout veiller à ce que le travail d'harmonisation soit dirigé par les membres.

On rappelle aux administrateurs et administratrices l'importance des consultations à venir et la nécessité de s'assurer que les bonnes personnes au sein de chaque organisme de réglementation sont présentes à la table.

5.8 Champion 30 en 30 du conseil

T. Joseph fait le point sur l'initiative 30 en 30, et félicite les membres du personnel pour leur travail dans ce dossier. Les commentaires suivants sont formulés :

- Les données sur 30 en 30 sont difficiles à filtrer. Elles proviennent principalement des organismes de réglementation, en particulier des personnes dans le système qui cherchent à obtenir un permis d'exercice, et ne comprennent que les personnes qui s'identifient au genre féminin. Une autre source de données est le rapport annuel de *l'Enquête sur les inscriptions et les diplômes décernés* (EIDD) qui fait état des tendances au sein des établissements d'enseignement supérieur (EES). L'EIDD indique une augmentation du nombre de personnes inscrites s'identifiant au genre féminin. Certains établissements ont atteint un taux de 40 % de personnes s'identifiant comme des femmes parmi les étudiants de première année, tandis que d'autres en dénombrent jusqu'à 50 %. Des données sont également recueillies sur le nombre de ces personnes qui obtiennent un diplôme. L'analyste de l'équité, de la diversité et de l'inclusion (EDI) qui se joindra prochainement à Ingénieurs Canada examinera ces tendances en collaboration avec plusieurs consortiums de recherche.
- Les données actuelles ne permettent pas de conclure que l'objectif de 30 en 30 sera atteint, mais le fait d'attirer davantage de femmes formées à l'étranger pourrait contribuer à modifier les projections.
- Un membre du conseil souligne que la mise en place d'un parcours défini pour les diplômés de programmes non agréés par le BCAPG aura une incidence positive sur la réalisation de l'objectif de 30 en 30.

6. Prochaines réunions

On signale le départ imminent d'E. Spence, et on la remercie pour son travail et son soutien à titre de secrétaire du conseil depuis février 2020. G. McDonald présente Light Go, conseiller juridique, qui assurera l'intérim du poste de secrétaire jusqu'en février, lorsque le conseil examinera sa nomination.

Le calendrier des prochaines réunions du conseil est le suivant :

- 23 février 2023 (Ottawa, ON)
- 5 avril 2023 (virtuelle)
- 26 mai 2023 (Halifax, N.-É.)
- 19 juin 2023 (Ontario)

Le calendrier des prochaines réunions des comités et des groupes de travail est le suivant :

- Groupe de travail sur la planification stratégique : 13 décembre 2022 (virtuelle)
- Comité FAGR : 14 décembre 2022 (virtuelle)
- Comité RH : 15 décembre 2022 (virtuelle)
- Groupe de travail sur la planification stratégique : 22 février 2023 (hybride/Ottawa)
- Comité FAGR : 27 février 2023 (virtuelle)
- Comité sur la gouvernance : 8 mars 2023 (virtuelle)
- Comité FAGR : 10 mars 2023 (virtuelle)
- Groupe de travail sur la collaboration : 15 mars 2023 (virtuelle)
- Comité RH : 30 mars 2023 (virtuelle)
- Comité FAGR : 11 mai 2023 (virtuelle)
- Groupe de travail sur la planification stratégique : 16 mai 2023 (virtuelle)
- Comité RH (2023-2024) : 27 mai 2023 (Halifax, N.-É.)
- Tous les comités et groupes de travail (2023-2024) : 19 juin 2023 (Ontario)

7. Séances à huis clos

7.1 Administrateurs et administratrices du conseil et chef de la direction

Motion 2022-12-6D

Présentée et appuyée

QUE la réunion se poursuive en séance à huis clos sur recommandation du conseil. Les seules personnes autorisées à y assister sont les administrateurs et administratrices du conseil et le chef de la direction d'Ingénieurs Canada.

Adoptée

7.2 Administrateurs et administratrices seulement

Motion 2022-12-7D

Présentée et appuyée

QUE la réunion se poursuive en séance à huis clos sur recommandation du conseil. Les seules personnes autorisées à y assister sont les administrateurs et administratrices du conseil.

Adoptée

8. Clôture

Toutes les questions ayant été traitées, la réunion est levée à 13 h 6 (HE).

Procès-verbal rédigé par C. Mash pour :

Kathy Baig, MBA, FIC, ing., DHC, présidente Evelyn Spence, LL.B., CIC.C, GPC.D, secrétaire générale